

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
B.P. 790 KIGALI

16 MARS 1989

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du 19.110.03.07.02

Inscrit sous poste 11 du 13-3-89

Kigali, le 13-3-89

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Service des Affaires Politiques
et Judiciaires

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paie ci-joint,
je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabilisation
des retenues suivantes pour le mois de mars 1989.

Taxes professionnelles	:	1.515 FRW.	✓
Soins médicaux	:	166 FRW.	✓
Remboursement prêt pour construction	:	7.650 FRW.	✓
Total	:	<u>9.331 FRW.</u>	✓

Nous disons: NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN FRANCS RWANDAIS.

OT 101 du 31-3-89
Kigali, le 6 mars 1989

La Gestionnaire des Crédits
MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre des Relations
Institutionnelles
Antoine NTASHAMAJE

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 13 MARS 1989

23-3-89

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
B.P. 790 KIGALI

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ...19...10...03...07...02

Inscrit sous poste ...11... du 13-3-89

Kigali, le ...13...3...89

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

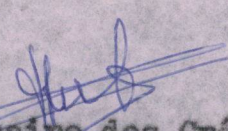
Service des Affaires Politiques
et Judiciaires

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paie ci-joint,
je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabilisation
des retenues suivantes pour le mois de mars 1989.

Taxes professionnelles	:	1.515 FRW.
Soins médicaux	:	166 FRW.
Remboursement prêt pour construction	:	7.650 FRW.
Total	:	<u>9.331 FRW.</u>

Nous disons: NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN FRANCS RWANDAIS.


La Gestionnaire des Crédits
MUKESHIMANA Clémence

Kigali, le 6 mars 1989

Le Ministre des Relations
Institutionnelles
Antoine NTASANAJE



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
B.P. 790 KIGALI

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du A9.110.3.02

Inscrit sous poste 11 du A3-3-89

Kigali, le A3-3-89

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Service des Affaires Politiques
et Judiciaires

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paie ci-joint,
je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabilisation
des retenues suivantes pour le mois de mars 1989.

Taxes professionnelles	:	1.515 FRW.
Soins médicaux	:	166 FRW.
Remboursement prêt pour construction	:	7.650 FRW.
Total	:	<u>9.331 FRW.</u>

Nous disons: NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN FRANCS RWANDAIS.

Kigali, le 6 mars 1989

La Gestionnaire des Crédits
MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre des Relations
Institutionnelles
Antoine NTASHAMAJE

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 13 MARS 1989

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
B.P. 790 KIGALI

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 19.110.03.7.02
Inscrit sous poste du 13-3-89
Kigali, le 13-3-89
Le gestionnaire des crédits ..
[Signature]

Service des Affaires Politiques
et Judiciaires

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paie ci-joint,
je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabilisation
des retenues suivantes pour le mois de mars 1989.

Taxes professionnelles	:	1.515 FRW.
Soins médicaux	:	166 FRW.
Remboursement prêt pour construction	:	7.650 FRW.
Total	:	9.331 FRW.

Nous disons: NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN FRANCS RWANDAIS.

Kigali, le 6 mars 1989

La Gestionnaire des Crédits
[Signature]
MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre des Relations
Institutionnelles
[Signature]
ANTOINE NTASHAMAJE

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 13 MARS 1989
[Signature]

Liste de Paie du mois de

MARS 1989

SERVICE : AFFAIRES POLITIQUES ET JUDICIAIRES

INR 82873 - 1000

1	2	3	4	5	6	7	8		9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
							Prêt pour constr.	Retenues avancé sur trait.													
N°	Noms	Salaire	Date	Prime	Rap.	Total				qualité	Pers. à charge	Pens. patron. 3% de 7	Pens. pers. 3% de 7	Risques prof. 2% de 7	C P M	Soins Méd.	Total imposable	Taxe prof.	Net à payer	Signature	
1		C.O.P.																			
2							22è remb.														
3	HABELIMANA J. DE DIEU	11939	1.4.85	-	-	11939	3.825			Chauf.	-	350	350	239	50	83	11498	777	6.846		
4		C.F.P.					2è remb.														
5	MUKANSANGA Adrie	11939	1.6.85	-	-	11939	3.825			Dactyl.	1	350	350	239	50	83	11498	738	6.885		
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
11																					
12																					
13																					
14																					
15																					
16																					
17																					
18																					
19																					
20																					
21																					
22																					
23																					
24																					
25																					
	Total	23.878	-	-	-	33678	7.650	-	-	-	1	716	716	478	100	166	22.996	1515	13.791		

Certifié sincère et vérifiable et arrêté à la somme de VINGT CINQ MILLE TROIS CENT QUARANTE DEUX FRANCS RWANDAIS.

Cotisation risques prof. Col. 14 - 478
 Pension patronale col. 12 - 716
 Salaire brut col. 7 - 23878
 Colonne 9 - 25072
 Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 - 9

Vu pour vérification, approbation, imputation
 à charge du 19.110.03.01.02
 Inscrit sous poste du
 KIGALI, le 6/3/1989
 Le (La) Gestionnaire des Crédits,
 HUKESILIMANA Clémentine

Le Responsable,
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,
 ANTOINE HUKESILIMANA

Liste de Paie du mois de

MARS 1989.

SERVICE : **AFFAIRES POLITIQUES ET JUDICIAIRES**

INR 82873 - 1000

1	2	3	4	5	6	7	8		9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
							Prêt pour constr.	Retenues avance sur trait.													
N°	Noms	Salaire	Date	Prime	Rap.	Total				qualité	Pers. à charge	Pens. patron. 3% de 7	Pens. pers. 3% de 7	Risques prof. 2% de 7	G P M	Soins Méd.	Total imposable	Taxe prof.	Net à payer	Signature	
1																					
2	MUKIMANA Jean de Dieu	11929	1.4.89			11929	220 remb.			Chauf.		358	358	339	50	83	11.498	777	6.046		
3																					
4	MUKIMANA Adrie	11929	1.6.89			11929	86 remb.			Docteur. 1		358	358	339	50	83	11.498	728	6.085		
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
11																					
12																					
13																					
14																					
15																					
16																					
17																					
18																					
19																					
20																					
21																					
22																					
23																					
24																					
25																					
	Total	23.878				23878	7.650				1	716	716	478	100	163	22.996	1515	13.731		

Certifié sincère et vérifiable et arrêté à la somme de: **VILOT CEWA MILIA SEPONES DUA FRANCS RWANDAIS.**

Cotisation risques prof. Col. 14 - 478
 Pension patronale col. 12 - 716
 Salaire brut col. 7 - 23878
 Colonne 9 -
 Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 - 9 - 25072

Vu pour vérification, approbation, imputation
 à charge du **19.110.03.01.02**
 Inscrit sous poste du
 KIGALI, le **6/3/1989**
 Le (La) Gestionnaire des Crédits,
MUKIMANA Clémence

Le Responsable,
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,
Antoine NTAASHIMANA